

A. PEETERS
BOUSMANNE
estante
K I G A L I.

Kigali, le 17 Mai 1950.-

Monsieur l'Administrateur Territorial,

K I G A L I.

KIBUNGO



4154

Monsieur l'Administrateur Territorial,

Faisant suite à la circulaire du 13 Mai relative à l'ouverture de la saison de café et aux demandes de licences d'achat, je vous saurais gré de bien vouloir m'autoriser l'achat du café dans le centre Commercial de Kigali.

non / Je dispose de bâtiments me permettant de stocker les marchandises. Ces bâtiments sont situés au quartier industriel, sur la route du marché et forment l'ensemble des parcelles N°11, 12 & 13.

Espérant recevoir une réponse favorable et dans l'attente du plaisir de vous lire, veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Territorial, mes salutations distinguées.


L. BOUSMANNE.

SOCIÉTÉ MINIÈRE DE LA KAGERA-RUANDA

SOCIÉTÉ COLONIALE BELGE A RESPONSABILITÉ LIMITÉE

ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE
GERANDA-KABALE

Kuska, le 13 Mai 1936.

Monsieur l'Administrateur,

205

Suite à la demande de renseignements concernant mes armes, j'ai l'honneur de vous adresser ce qui suit à ce sujet. Je suis détenteur d'un seul pistolet Parabellum, n° 4488 Poinçon $\frac{R}{P}$ K. 158. J'ai payé la taxe et permis pour 1936 délivré le 1^{er} Janvier 1936 à Clogzi. J'ai payé également à ce territoire l'impôt pour boy particulier (première tranche). Entretiens, je vous prie d'agréer, Monsieur Sandart, mes sentiments.